

## Conseil communal

Décisions du conseil du 14 avril 2016

---

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
  - Mme Céline Mayoraz pour la réfection de la toiture et le sablage des façades d'un chalet, au lieu-dit : "Goza" en zone d'habitations de faible densité C ;
  - M. et Mme Axel et Laura Rudig pour la construction d'avant-toits à Euseigne, en zone des villages anciens ;
  - La Société Himmo Sàrl pour la construction de deux immeubles d'habitation affectés à la résidence principale et d'un parking, au lieu-dit : "Le Fio" en zone d'extension des villages.
- Le conseil décide de chemiser les canalisations de l'étage inférieur du bâtiment de la laiterie d'Hérémece, sachant que l'intervention est possible en parallèle de l'exploitation. Le conseil prend également note que l'assurance bâtiments de la commune a annoncé qu'elle prenait en charge la globalité de ces travaux hors la franchise ;
- Le conseil adjuge les réfections d'étanchéité des toitures plates situées au-dessus du local des engins et des vestiaires de la salle de gymnastique d'Euseigne à l'entreprise Edouard Bovier & fils SA ;
- Le conseil adjuge les travaux suivants, pour le bâtiment du bureau communal :
  - Le remplacement des sols du bureau du juge et du bureau du cadastre à l'entreprise Propertes et machines SA ;
  - La réfection du parquet de la salle du Conseil et du bureau du président par ponçage et nouveau vernissage à l'entreprise Yvon Mabillard et fils SA ;
  - La réfection partielle des peintures du bureau du juge et du bureau du président à l'entreprise Stany Levrard Sàrl ;
  - Divers travaux électriques à l'entreprise Dayer & Fils électricité Sàrl ;
  - La fourniture d'une nouvelle table et 9 chaises de bureau à l'entreprise Gimo SA ;
- Le conseil décide de valider le choix des nouveaux décors de Noël. Une cinquantaine de décors seront commandés à la maison Blachere illumination.

- Le conseil adjuge les travaux de rénovation des canalisations d'eau potable à la Cerise à l'entreprise Edouard Bovier et Fils SA ;
- Le conseil adjuge les travaux suivants relatifs au projet de défense du secteur des Masses (subvention attendue de l'ordre de 80%) :
  - La réalisation de 3 forages à l'entreprise Sébastien Cheseaux SA ;
  - Des travaux d'études et d'analyses au bureau BEG SA ;

ADMINISTRATION COMMUNALE  
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.